

Comme détail rétrospectif, je dois vous signaler par les nombreux bouquets qui ont été apportés par les dames à la réception du ministre au château d'Eu, les drapéaux tricolores « offerts de réves qu'on remarquait sur la route d'Eu au Tréport, et enfin les cris de : Vive le duc d'Orléans ! au revoir, Monseigneur ! qui se mêlaient au moment du départ à ceux de : Vive la France !

Tréport, 24 juin. — Dès que le yacht fut hors du port, le pavillon tricolore du *Victor* salua trois fois la terre de France.

Les nombreuses personnes qui suivaient en barques, crièrent : Vive la France ! et ce cri fut plusieurs fois répété par les spectateurs en proie à une intense émotion.

Duc d'Aumale, le prince de Joinville, le duc d'Arlon vont repartir pour Paris à 5 heures.

Il reste au château d'Eu que les jeunes princesses avec leurs gouvernantes et le docteur Guérin de Mussy.

Tout est fermé au château qui présente maintenant un aspect désolé.

Une adresse aux princes

Tréport, 24 juin. — En arrivant sur la terre étrangère, les princesses trouvèrent un souvenir de la France : une adresse, couverte de plus de 300 signatures a été télégraphiée à Douvres, aussitôt leur départ. Cette adresse est ainsi conçue :

« Monseigneur,

» Nous vous prions de recevoir nos vœux et nos espérances. »

ARRIVÉE EN ANGLETERRE

Douvres, 24 juin, 11 h. 05. — A six heures cinquante-cinq, le *Victor*, battant toujours le pavillon français, stoppe devant les échaufaudages de l'estacade.

Vingt minutes avant de toucher la terre anglaise, Monsieur le comte de Paris a pris place sur la passerelle, contemplant les falaises blanches et crayeuses de la côte, se détachant petit à petit de la ligne d'horizon. Tout le monde est sur le pont.

A gauche, les parties épaissements de l'eau; à droite, sur la hauteur de la falaise la forteresse, avec ses soldats, accourus massés pour voir l'entrée du *Victor*, signalé par le sémaphore.

Sur l'estacade au bout de laquelle aboutissent les rails du chemin de fer, les employés, le chef de la gare, le directeur de la douane, le lord-maire de Douvres, les shérifs et les aldermen, ainsi que deux mille personnes environ, attendent le vapeur. Tout le monde se découvre, et trois : « Hip ! Hip ! Hourrah ! » rententissants accueillent notre arrivée.

Une fois la passerelle jetée entre le navire et l'escalier du granit glissant, le capitaine Stubbs se place en tête de la planche qui sort de pont et que les hommes du port ont abattue, le casquette à la main, indiquant aux augustes voyageurs le chemin qui les conduit sur la terre ferme.

Mais le lord-maire arrive avec sa fille, portant un magnifique bouquet, avant que M. le comte de Paris et Madame la comtesse de Paris, franchisent ce petit espace qui les sépare de la terre d'exil.

A ce moment, le Prince, reçu par le personnel du port, de la place et de la gare, peut à peine maîtriser son émotion. Sur les deux côtés de la voie, l'assistance très nombreuse, la tête découverte, dans une attitude respectueuse, attend la famille royale, au-devant de l'ascenseur le lord-maire de Douvres s'avance et souhaite la bienvenue à Monsieur le comte de Paris en termes touchants. Voici son discours :

Monseigneur,

Comme maire de ces anciens forts de la ville, je m'impose de vous offrir à vous, Madame, et à votre famille, la plus cordiale bienvenue : à votre arrivée à la tête anglaise, je suis heureux de vous exprimer les sympathies des habitants, dans ces circonstances douloureuses qui ont amené votre départ et vous ont obligé à chercher un asile dans un pays étranger.

Nous espérons que vous allez prendre la résolution de vous fixer en Angleterre, le séjour vous y sera fait aussi agréable que possible dans des moments aussi rudes que ceux que vous traversez.

Acceptez l'expression de notre profond respect.

Le lord-maire remet ensuite à Madame la comtesse de Paris le texte de son allocution signée et revêtue du cachet de la ville, en même temps que sa fille lui présentait un subreptus bouquet.

C'est à vous un peu basse et en anglais que M. le comte de Paris a répondu au lord-maire, en ces termes :

C'est avec une immense douleur que j'ai quitté la terre de France ; mais la douleur de ma patrie perdure, me semble plus légère à cause de l'émotion que j'éprouve en mettant le pied dans un pays que j'ai moins depuis longtemps. Pendant longtemps j'ai pris part aux infortunes de la maison royale.

Je vous remercie de l'accueil que vous me faites au nom de votre ville, accepté que je considère comme une démonstration sympathique pour cette grande France dont l'avenir sera encore plus grand que le passé.

L'exil a voulu saluer avant tout la terre où son enfance s'est écoulée, cette terre hospitalière, où la liberté n'est pas un vain mot.

Ce discours a été accueilli par une triple salve de hourras.

Monsieur le comte de Paris a télégraphié immédiatement son arrivée à S. M. la reine Victoria.

Dès appartements avaient été réservés à l'hôtel de lord Warden, une magnifique construction qu'on voit près de la gare en débarquant. Trois appartements complets, huit chambres sont destinées à la famille royale. L'affluence des étrangers est grande et les hôpitaux pleins.

À peine à l'hôtel, arrive le capitaine Stubbs qui offre à M. le comte de Paris le magnifique drapéau français au nom de la Compagnie de navigation de Newhaven à Dieppe, qui avait été lissé pour la première fois à bord, lors du départ. Il prie le Prince de vouloir bien l'accepter comme un souvenance.

Monseigneur le comte de Paris fort ému, remercie quelques nobles paroles :

— Le peuple anglais, dit-il, est indigné d'une loi inique, la presse également.

Après le dîner, la séparation a été cruelle. Madame la comtesse de Paris est appelée à Ed, auprès de la petite princesse malade ; M. le duc de Chartres l'accompagne, et bientôt de ceux qui sont venus jusqu'à Douvres retournent immédiatement en France. Ce sont les heureux.

Il ne reste plus ici que MM. de la Trémouille, d'Haussonville, Chabaud-Latour, Dupuy, Fromont, Franquville, de la Ferrières, et Aubrey-Vitet. Tous les autres sont partis par le bateau de Calais.

Monsieur le comte de Paris se propose de se rendre, demain, à Tunbridge-Wells, une petite localité située à une demi-heure d'ici, où le prince de Galles doit venir lui souhaiter la bienvenue sur la terre britannique.

C'est à Tunbridge-Wells que Monsieur le comte de Paris fixera dans quelques jours sa résidence provisoire.

Les bienfaits de M. le Comte de Paris

Le *Nouveliste de Rouen* énumère, au point de vue de la chronique, les motifs qui sont particulièrement regrettés à la population d'Eu et des environs, le départ de M. le Comte de Paris :

« Au moment de voir partir leurs princes, chassés par des raisons politiques que ces braves gens solstinent à ne pas comprendre, ils se rappelaient sans nombre de la leur générosité et de leur bienveillance. Cette belle collégiale d'Eu, un des joyaux les plus précieux de la Normandie archéologique, le comte de Paris avait donné 21,000 francs pour aider à sa restauration. Cette école de garçons, qui pour n'être point édifiée sur les plans de MM. Jules Ferry et Paul Bert, n'en est pas moins superbement aménagée, c'est le comte de Paris

qui l'a fait bâtir ; elle lui a coûté 60,000 francs, et il la lève 20 francs à la ville. Il donnait récemment 20,000 francs pour la reconstruction et l'agrandissement du collège où avait étudié son fils, le prince Henri d'Orléans, le candidat d'hier à l'école de Saint-Cyr, qui ne pourra, pas plus que ses oncles, servir sous le drapeau de la France.

Et l'on rappelait ce journal économique — gratuit, est-il besoin de le dire — ouvert au château et la rive saison aux nécessaires, et où la comtesse distribuait elle-même aux pauvres une nourriture saine et abondante. On se lassa d'énumérer les listes des communes qui, dans un vaste rayon de la ville d'Eu, recevaient chaque année des secours du château. On citait les noms des quelques « indépendants » qui devaient tout aux princes, et qui avaient signalé les premiers les « agissements », la « conspiration » dont la *Chronique* s'était faite l'écho calomnioux.

Rappelons qu'il y a maintes reprises les hôtes du château avaient fermé les yeux sur certains procès peu délicats de ceux qui vivaient de leurs libertés, et on mentionnait à ce propos une note de *quatre cent francs de persil* restée légendaire à Eu, et qu'on ne s'avisa jamais, au château, de réduire à de moins fantastiques proportions.

Il serait vraiment curieux de connaître les noms des « indépendants » dont parle le *Nouveliste de Rouen*.

Le Rédacteur en chef du *Figaro* a reçu la lettre suivante :

Mon cher Magnard,
Je lis dans le compte-rendu que donne le *Figaro* de l'explosion de l'ancien Victor Napoléon, la phrase suivante, que je tiens impérieux de relever :

« Un détail à noter : »
Un détail à noter :

« M. Paul de Cassagnac, l'honorables député du Gers, n'est pas venu chez le prince Victor, ne s'est pas inscrit chez lui et n'est pas allé à la gare. »

Avant de noter ce détail, votre rédacteur aurait dû vérifier et assurer s'il était exact. Or, je me suis rendu chez le prince Victor Napoléon vers deux heures et demie, et j'y aurais très certainement accompagné jusqu'au wagon, si M. Edmond Blanc, son secrétaire particulier, ne m'eût averti du désir qu'avait manifesté Son Altesse impériale de voir ses amis le plus en vue s'abstenir d'aller à la gare du Nord, afin de ne donner aucun prétexte aux dérives que la police républicaine pouvait souhaiter ou susciter.

Bien cordialement à vous, mon cher Magnard.

Paul de Cassagnac.

Le PRINCE NAPOLÉON EN SUISSE

Un journal de Paris reçoit la dépêche suivante de son correspondant de Genève :

Genève, 24 juin, 7 h. 35. — Le prince Napoléon a par toute la journée occupé. Il a passé une grande partie de son temps à classer sa correspondance et a fait plusieurs visites dans la ville, visites nécessaires par son installation à Prangins.

Le prince part demain matin, à neuf heures, par le bateau le *Mont-Blanc*, pour Prangins, où il passera la journée. D'ici à quelques jours, aussitôt son installation complète et le personnel de sa maison arrivé de Paris, il ira à Montreux chercher la princesse Clotilde et la princesse Letitia.

Qu'à un manifeste où à tout autre acte politique qui y ressemble, le Prince n'y songe nullement pour le moment. Du reste, il est résolu à ne rien faire à ce sujet avant de s'être entretenu avec la princesse Clotilde.

» J'ai à plusieurs reprises causé avec le baron Brunet, et je dois encore le voir demain matin, avant son départ pour Prangins. Je puis vous affirmer que le Prince tout-à-fait occupé par son installation et n'est pas disposé, pour le moment, à faire un acte politique quelconque.

Le Prince reçoit à sa table, ce soir, le baron Brunet et le baron Blanzy. »

Le *Gaulois* ayant cité le nom de M. Dugné de la Fauchonnerie parmi ceux des personnes qui ont été inscrites chez le prince Napoléon, le député de l'Orne lui donne communication de la dépêche qu'il a adressée hier soir à son journal.

Paris, le 23 juin, 6 h. soir.

J'ai d'autre jour, à la tribune, que je n'allais pas chez les Princes et j'avais alors le droit de le dire, car je n'étais pas retourné chez le prince Napoléon et n'étais pas disposé, pour le moment, à faire un acte politique quelconque.

Le Prince reçoit à sa table, ce soir, le baron Brunet et le baron Blanzy. »

Le *Gaulois* ayant cité le nom de M. Dugné de la Fauchonnerie parmi ceux des personnes qui ont été inscrites chez le prince Napoléon, le député de l'Orne lui donne communication de la dépêche qu'il a adressée hier soir à son journal.

Paris, le 23 juin, 6 h. soir.

Monseigneur,

Je prie Votre Altesse de vouloir bien transmettre à l'imprimeur la croix de la Légion d'honneur qu'il a daigné me conférer le 3 septembre 1870, et que je ne crois pas devoir conserver alors que mes obligations envers la République me contraignent à imposer le douloureux privilège de l'exil aux héritiers de Napoléon III.

Monseigneur, monsieur, l'expression de mes sentiments respectueux.

DE SAUCES DE FRANCINE.

PARIS, 21 JUIN 1866.

MONSIEUR,

Le *Gaulois* ayant cité le nom de M. Dugné de la Fauchonnerie parmi ceux des personnes qui ont été inscrites chez le prince Napoléon, le député de l'Orne lui donne communication de la dépêche qu'il a adressée hier soir à son journal.

Paris, le 23 juin, 6 h. soir.

Monseigneur,

Je prie Votre Altesse de vouloir bien transmettre à l'imprimeur la croix de la Légion d'honneur qu'il a daigné me conférer le 3 septembre 1870, et que je ne crois pas devoir conserver alors que mes obligations envers la République me contraignent à imposer le douloureux privilège de l'exil aux héritiers de Napoléon III.

Monseigneur, monsieur, l'expression de mes sentiments respectueux.

DE SAUCES DE FRANCINE.

PARIS, 21 JUIN 1866.

MONSIEUR,

Le *Gaulois* ayant cité le nom de M. Dugné de la Fauchonnerie parmi ceux des personnes qui ont été inscrites chez le prince Napoléon, le député de l'Orne lui donne communication de la dépêche qu'il a adressée hier soir à son journal.

Paris, le 23 juin, 6 h. soir.

Monseigneur,

Je prie Votre Altesse de vouloir bien transmettre à l'imprimeur la croix de la Légion d'honneur qu'il a daigné me conférer le 3 septembre 1870, et que je ne crois pas devoir conserver alors que mes obligations envers la République me contraignent à imposer le douloureux privilège de l'exil aux héritiers de Napoléon III.

Monseigneur, monsieur, l'expression de mes sentiments respectueux.

DE SAUCES DE FRANCINE.

PARIS, 21 JUIN 1866.

MONSIEUR,

Le *Gaulois* ayant cité le nom de M. Dugné de la Fauchonnerie parmi ceux des personnes qui ont été inscrites chez le prince Napoléon, le député de l'Orne lui donne communication de la dépêche qu'il a adressée hier soir à son journal.

Paris, le 23 juin, 6 h. soir.

Monseigneur,

Je prie Votre Altesse de vouloir bien transmettre à l'imprimeur la croix de la Légion d'honneur qu'il a daigné me conférer le 3 septembre 1870, et que je ne crois pas devoir conserver alors que mes obligations envers la République me contraignent à imposer le douloureux privilège de l'exil aux héritiers de Napoléon III.

Monseigneur, monsieur, l'expression de mes sentiments respectueux.

DE SAUCES DE FRANCINE.

PARIS, 21 JUIN 1866.

MONSIEUR,

Le *Gaulois* ayant cité le nom de M. Dugné de la Fauchonnerie parmi ceux des personnes qui ont été inscrites chez le prince Napoléon, le député de l'Orne lui donne communication de la dépêche qu'il a adressée hier soir à son journal.

Paris, le 23 juin, 6 h. soir.

Monseigneur,

Je prie Votre Altesse de vouloir bien transmettre à l'imprimeur la croix de la Légion d'honneur qu'il a daigné me conférer le 3 septembre 1870, et que je ne crois pas devoir conserver alors que mes obligations envers la République me contraignent à imposer le douloureux privilège de l'exil aux héritiers de Napoléon III.

Monseigneur, monsieur, l'expression de mes sentiments respectueux.

DE SAUCES DE FRANCINE.

PARIS, 21 JUIN 1866.

MONSIEUR,

<